SÉANCE DU 10 DÉCEMBRE 1920

PRÉSIDENCE DE M. D. BOIS.

Lecture est donnée du procès-verbal de la dernière séance, dont la rédaction est adoptée.

M. le Président a le regret d'annoncer le décès de Mlle Renard, professeur au lycée de jeunes filles de Lyon.

Par suite des présentations faites de la dernière séance. M. le Président proclame membres de la Société :

MM. ANFRAY (Louis), attaché au Service de Phanérogamie du Muséum d'Histoire naturelle, présenté par MM. Danguy et Pellegrin.

MUGNIER (Louis), boulevard de Strasbourg, 54, à Paris, Xe, présenté par MM. l'Abbé Coste et Gandoger.

M. le Président annonce ensuite une nouvelle présentation.

M. Tallon, récemment admis, a adressé une lettre de remerciements à la Société.

M. Gagnepain fait la communication suivante :

Revision des *Blumea* et des *Vernonia* de l'herbier Léveillé;

PAR M. F. GAGNEPAIN.

Précédemment dans ce Bulletin (1920, LXVII, p. 66 et 67), j'ai publié une revision des *Blumea* du Kony-tcheou. M'appuyant sur la détermination des nos de Bodinier, Cavalerie et Esquirol, nos existant au Muséum, j'étais fondé à connaître, par ces

cotypes, les types des espèces nouvelles publiées par Léveillé et Vaniot, soit séparément, soit en collaboration.

Aujourd'hui, j'ai entre les mains les types mêmes de ces deux auteurs, tels qu'ils existent dans l'herbier Léveillé, actuellement à Edinburgh, et que M. I. Bailey Balfour, directeur du jardin de cette ville, a bien voulu me communiquer. On comprendra que, dans ces conditions, ma revision des *Blumea* ne soit plus seulement probable, mais acquière de ce chef la plus grande somme possible de certitude.

Par la même occasion, j'ai reçu en communication les *Vernonia* de l'herbier Léveillé. Les ayant déterminés aussi correctement qu'il m'a été possible, je désire faire profiter les botanistes de cette revision. Léveillé et Vaniot, en effet, le premier surtout, ont produit indûment beaucoup d'espèces nouvelles appartenant en réalité à des espèces anciennes de *Blumea* et de *Vernonia* pour la plupart, mais aussi à des genres souvent assez éloignés, et toujours bien distincts.

Il me semble qu'il y a autant de mérite pour l'auteur et d'utilité pour la science, à supprimer de la liste des espèces nouvelles toutes celles qui n'en sont pas qu'à en créer des nouveautés. La nomenclature des plantes authentiques est assez longue pour n'être pas alourdie encore par de fausses espèces nouvelles qu'elle traîne comme un poids mort.

C'est même à ce seul point de vue que je me placerai, dans mes listes rectificatives, ne voulant pas corriger dans ces auteurs les fausses interprétations pour des espèces connues, me contentant simplement de faire rentrer dans la synonymie les espèces indûment créées.

Dans les deux listes alphabétiques suivantes (*Blumea* et *Vernonia*), on trouvera : 1° les espèces signées Léveillé et Vaniot; 2° le recueil et la page où elles furent publiées; 3° le n° type du récolteur cité par les auteurs; 4° les espèces auxquelles ces plantes doivent êtres rapportées (CAPITALES).

BLUMEA.

Bodinieri Van., *Bull. Acad. géog. bot.* (1903), p. 23. — Bodinier, n° 1578 = B. LACERA DC.

Cavaleriei Lév. et Van., Fedde, *Repert.* VII (1909), p. 22. — Cavalerie, n° 3302 = B. CAVALERIEI, sp. pr.

compactiflora Lév. et Van., Fedde, *Repert.* VIII (1910), p. 401. — Cavalerie, n° 3690 = CONYZA JAPONICA Less.

conyzoides Lév. et Van., Fedde, *Repert.* VII (1909), p. 22. — Cavalerie, n° 3310 = CONYZA VISCIDULA Wall.

Duclouxii Van., *Bull. Acad. g. b.* (1903), p. 25. — Ducloux, sans n° = B. LACERA DC.

Esquirolii Lév., Fedde, *Repert.* VII (1909), p. 22. — Esquirol, n° 3304 = VERNONIA CINEREA Less.

globata Van., *Bull. Acad. g. b.* (1903), p. 24. — Bodinier, n° 14 D = CONYZA JAPONICA Less.

hongkongensis Van., *Bull. Acad. g. b.* (1903), p. 22.—Bodinier, n° 372 = B. HONGKONGENSIS, sp. pr.

Lecomtei Van., Fedde, *Repert.* IV (1907), p. 331. — Cavalerie, n° 2725 = BLUMEOPSIS FLAVA Gagnep.

Martiniana Van., *Bull. Acad. g. b.* (1903), p. 26. — Bodinier, n° 2567 = B. MARTINIANA sp. pr.

velutina Lév. et Van., Fedde, *Repert.* VIII (1919), p. 40. — Non vu par moi; le type est sans doute dans le genre *Senecio* où ce *Vernonia* avait d'abord été placé par les auteurs comme *S. velutinus*.

VERNONIA.

ampla Van., *Bull. Acad. géog. bot.*, XII (1903), p. 124. — Bodinier, n° 2571 = CONYZA VISCIDULA Wall.

arbor Lév., Fedde, *Repert.* XI (1912-13), p. 304. — Esquirol, n° 2729 = B. ARBOR, sp. pr.

Esquirolii Lév., Fedde, *Repert.* XI (1912-13), p. 304. — Esquirol, n° 2679 = V. VOLKAMERIÆFOLIA DC.

Esquirolii Van., Fedde, *Repert.* IV (1907), p. 331. — Esquirol, 781 (err. 581) = S. WALKERI Arn.

Mairei Lév., Fedde, *Repert.* XI (1912-13), p. 305. — Maire, alt. 2 600-2 800 m. = SENECIO DIANTHUS Franch.

Martini Van., *Bull. Acad. g. b.*, XII (1903), p. 124. — Bodinier, n° 1922 = V. SALIGNA DC.

Seguini Van., *Bull. Acad. g. b.*, XII (1903), p. 241. — Bodinier, n° 2472 = V. SALIGNA DC.

spelæicola Van., *Bull. Acad. g. b.*, XII (1903), p. 123. — Bodinier, n° 2570 = SENECIO WALKERI Arn. in herb. [1].

subarborea Van., *Bull. Acad. g. b.*, XII (1903), p. 124. — Bodinier, n° 2568 = V. EXTENSA DC.

Vaniotii Lév., Fedde, *Repert.* XII (1913), p. 531. — Maire, alt. 2 400 m. = V. ARBOREA forma.

Il est donné lecture de la Note ci-dessous :

Le *Myrica Faya*;

PAR M. DAVEAU.

A propos de l'étude du genre *Myrica* parue dans le dernier numéro du Bulletin, notre confrère, M. Gandoger, fait part de ses recherches sur l'indigénat du *M. Faya* en Portugal. D'après ses investigations, il conclut que cet arbuste aurait été importé de l'île de Madère au commencement du XIXe siècle et peut-être même à la fin du XVIIIe.

Si le *Myrica Faya* a été naturalisé en Portugal, ce qui du reste est discutable, son introduction en tous cas est bien antérieure à cette époque. Brotero, que M. Gandoger ne cite pas, publiait en 1804 son *Flora lusitanica*; on y lit page 211, après l'indication des noms vernaculaires *Samoco* ou *Faya des Ilhas* : « *Habitat quasi spontanea in pineto regio circa Leiria, Cintra,* etc., *ex insula Fayal et aliis Azoricis advecta* » et il ajoute ce renseignement important au point de vue de l'âge des sujets : « *Arbor ad vigenti pedes alta in Lusitania* ». Il s'ensuit donc, d'après l'autorité de Brotero, que le *Myrica Faya* proviendrait des Açores et non de Madère et que déjà avant 1804 on connaissait en Portugal des exemplaires de 7 mètres de hauteur. Nous savons par ailleurs que son bois, qui se refend aisément, sert à

1. Au Muséum, c'est le *Senecio spelæicolus* Gagnep. Des étiquettes ont été interverties dans l'herbier Léveillé.